



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Reunion : justice

Question écrite n° 66317

Texte de la question

M Andre Thien Ah Koon appelle l'attention de M le garde des sceaux, ministre de la justice, sur les maisons de justice et de mediation (MJM). Il le remercie de bien vouloir tirer un premier bilan d'activites des MJM du departement de la Reunion.

Texte de la réponse

Reponse. - L'observatoire departemental de la Reunion, charge d'evaluer l'activite des maisons de justice et de mediation, a produit une etude complete pour l'annee 1991, portant sur 871 cas. Au depart, les mediations avaient lieu, pour les trois quarts, au palais de justice de Saint-Pierre, mais avec l'ouverture tout au long de l'annee des maisons de justice et de mediation de Saint-Leu, de Saint-Louis, de l'Etang-Sale, du Tampon, de Bois-d'Olive, de Saint-Joseph et, enfin, de Cilaos, une reelle deconcentration s'etant amorcee. Les conflits traites concernent des differends familiaux, des problemes de voisinage, des litiges de propriete, enfin des nuisances sonores. Plus d'une mediation sur deux a abouti a un reel accord, ce qui represente un taux de reussite tres satisfaisant. Les chiffres complets pour 1992 ne sont pas encore connus mais, de janvier a septembre, 1 500 dossiers avaient deja ete traites. Ce premier bilan peut donc etre qualifie de tout a fait positif.

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon Andr•](#)

Circonscription : - Non-Inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66317

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 janvier 1993, page 117